



Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°5 • Mai 2014 • 2€



AGENDA

- ◆ 20 mai : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 23 mai : AG de l'ULR d'Épinal aux Érables à Épinal.
- ◆ 19 juin : AG de l'UTR des Vosges à La Passerelle à La Bresse.
- ◆ 8 juillet : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 9 septembre : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 14 octobre : Bureau UTR à Épinal.

SOMMAIRE

Voter aux Européennes ?	1
Agenda	1
Le point sur les cotisations	1
Pour lutter contre l'exclusion : favoriser l'accès aux droits	2
AG des Retraités CFDT des Vosges	3
La CFDT Retraités mobilise	3
Sortir Plus : attention à la date limite !	4
AG conjointe de l'ULR Plaine des Vosges et de la SSR Agro-alimentaire	4
AG de l'ULR Haute-Moselle	4
Les cumulards, un problème pour les électeurs	4

EDITO

Voter aux Européennes ?

Battrons-nous encore des records d'abstention pour l'élection des députés européens? Il est vrai que l'Europe nous paraît bien loin, et plus loin encore de nos préoccupations.

Les technocrates de Bruxelles (commissaires et fonctionnaires) sont régulièrement montrés du doigt, en particulier par nos élus nationaux, qui leur attribuent tous les maux qui nous accablent. C'est oublier que c'est le Conseil de l'Union européenne, composé des chefs d'Etat et de Gouvernement, qui fixe les orientations de la politique européenne! Egalement aussi, les élus du Parlement européen.

Le grand chantier de celui-ci pour les 5 prochaines années sera d'harmoniser les règles entre tant de pays si différents et de faire avancer l'UE dans l'intérêt des citoyens (intérêts économiques, sociaux, environnementaux).

En votant lors de ces élections, transmettons un message aux futurs élus : **que l'Europe redevienne une source de progrès pour tous ses habitants!**

Sans oublier que, pour la première fois, le nouveau Président de la Commission européenne sera élu selon les résultats des élections européennes.

S'abstenir ou voter pour des candidats qui veulent détruire l'Europe ne peut que nuire à nos intérêts.

Alors, citoyens retraités, exercez votre pouvoir, choisissez qui gouvernera l'Europe. **Tous aux urnes le 25 mai!!! Il n'y a qu'un tour...**

LE 25 MAI, RICARDO CHOISIRA QUI GOUVERNERA L'EUROPE. ET VOUS? RICARDO, RETRAITÉ.



◆ Le Bureau de l'UTR

SYNDICALISATION

Le point sur les cotisations

Plusieurs adhérents se sont inquiétés, à juste titre, de l'envoi tardif des attestations fiscales. En effet, la mise en place de nouvelles modalités d'enregistrement des cotisations au niveau national a entraîné des dysfonctionnements, source de nombreux retards. J'espère que chacun(e) a bien reçu son attestation maintenant.

En 2013, l'UTR a continué à progresser, avec une augmentation de 1,50% du nombre de cotisations perçues par rapport à 2012. Des sections continuent à recruter en 2014, d'autres stagnent. L'effort de développement reste donc un objectif à poursuivre.

◆ Marie-Laure Barlier, trésorière

Le Débridé est édité par l'UTR CFDT des Vosges - 4, rue Aristide Briand - BP 334 - 88008 ÉPINAL CEDEX • ©03 29 82 04 32 • Directrice de la publication : **Françoise Pigenel**.
• Rédacteur en chef : **Jean-Claude Géhin**. • ISSN : 2265-8092. • Dépôt légal : mai 2014. • Illustrations titre : **Pierre Lamboley** [retraité Métaux] (dessins gauche et droite) et **Francis Cuny** [sculpteur] (bonshommes escalier). • Conception et impression : **CIDP** - 18 rue des Glacis - 54000 NANCY - ©03 83 39 45 20 - <http://www.cidp.info>.

Pour lutter contre l'exclusion : favoriser l'accès aux droits

A lors que les médias font beaucoup de battage autour de la fraude et de l'assistanat, qui a entendu parler du « non-recours aux droits », phénomène pourtant bien plus massif ? Des milliards d'euros de prestations sociales destinées aux plus démunis qui ne sont pas réclamés !

Entretien avec **Annie Dumait**, mandatée CFDT suppléante au CODERPA.

Le Débridé : Annie, tu as participé, le 7 avril dernier, à une réunion sur l'accès aux droits. Quel en était l'objet ?

Annie Dumait : En effet, l'UD CFDT des Vosges a organisé une réunion « accès aux droits » dans le cadre de la PSCV (protection sociale cadre de vie) à Épinal, avec les mandatés CFDT de la protection sociale (famille, emploi, santé) et les associations d'aide aux personnes en difficulté. L'objectif était de comprendre les raisons du non-recours aux droits, qu'il s'agisse de formation, d'emploi, de prestations familiales ou d'accès aux soins, et d'essayer d'y remédier.

LD : Comment peut-on expliquer ce phénomène ?

AD : Les causes sont multiples : tout d'abord la méconnaissance de ces droits, la complexité des dossiers à remplir, l'absence de mobilité, quelquefois aussi la honte d'être assisté et bien d'autres raisons encore...

LD : Qui est concerné ?

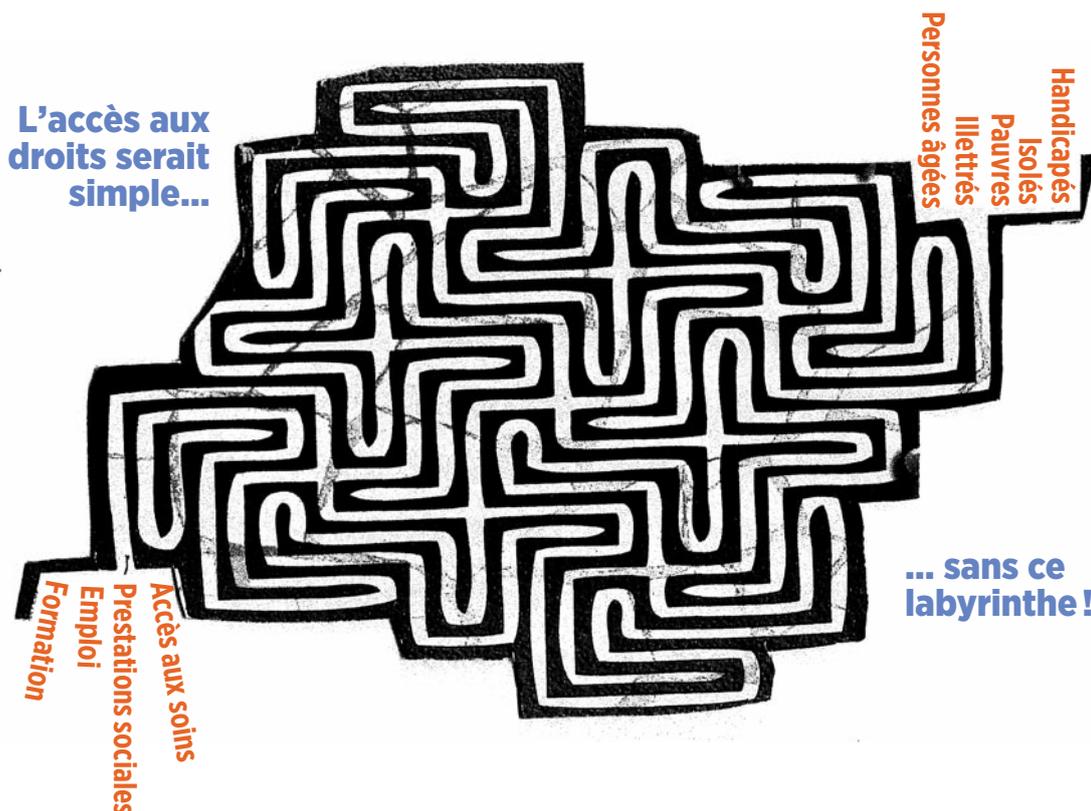
AD : Tous les publics sont concernés : jeunes sortis tôt du système scolaire, seniors éloignés de l'emploi, personnes en situation de handicap, âgées ou d'origine étrangère.

LD : Qu'est-ce qui vient encore aggraver les difficultés rencontrées ?

AD : La déshumanisation des services publics, avec les plate-formes téléphoniques et Internet qui remplacent le contact direct au guichet, la barrière de la langue et le jargon administratif sont

autant d'obstacles supplémentaires, en particulier pour les personnes en situation d'illettrisme. La multiplicité des guichets parfois éloignés les uns des autres et des horaires pas toujours très adaptés aggravent les problèmes de mobilité. Sans oublier la multitude de documents à fournir, et une réglementation qui change sans arrêt.

remise à niveau, ainsi qu'une information sur l'éligibilité à l'insertion professionnelle. Enfin, les services de la CAF ou de Pôle emploi sont alertés sur la situation de personnes en grande précarité, grâce à des lignes partenaires avec ces organismes. Dans les Vosges, le CDAD (conseil départemental d'accès aux droits) est aussi un soutien pour les associations.



LD : Quelles sont les conséquences ?

AD : Par exemple, une personne qui n'a pas fait valoir ses droits à la CMU (couverture maladie universelle) ou à l'aide à une complémentaire santé va renoncer à se soigner, aggravant son état de santé et ses difficultés d'insertion.

LD : Comment les associations peuvent-elles intervenir ?

AD : Les Restos du Cœur, conscients des problèmes, ont mis en place depuis 2013 une activité accès aux droits. Dans chaque centre, une personne référente écoute les demandeurs et les oriente vers les organismes concernés, les accompagne à un rendez-vous ou les aide à remplir les documents.

Emmaüs offre un accompagnement pour l'accès aux droits à la formation et la

Quant aux mandatés CFDT, ils défendent les dossiers des personnes en difficulté dans toutes les instances de la protection sociale : CAF, CPAM, TASS (Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale), Pôle emploi, Vosgelis, CARSAT, etc.

LD : Cette journée aura-t-elle des suites ?

AD : Cette réunion a permis une meilleure connaissance des différents partenaires de la protection sociale et une prise de conscience que l'on peut travailler ensemble, associations et CFDT, pour améliorer l'accès aux droits des publics en difficulté.

Une nouvelle journée sera programmée pour une rencontre entre administrations, associations et mandatés CFDT.

◆ Propos recueillis par
Chantal Converset

AG des Retraités CFDT des Vosges

L'Assemblée générale de l'UTR CFDT Vosges aura lieu le jeudi 19 juin 2014 à La Bresse.
Lieu : Restaurant « La Passerelle » - 2 rue des Proyes - 88250 LA BRESSE

- 8 h 45 Accueil des participants.
- 9 h 15 Mot d'accueil par l'Union locale des retraités de la Haute-Moselotte.
- 9 h 30 Présentation du rapport d'activité par **Françoise Pigenel** et débat.
- 10 h 00 Présentation du rapport financier par **Marie-Laure Barlier** et débat.
- 10 h 30 Pause.
- 11 h 00 **LA RÉFORME FISCALE.** Intervention de **Philippe Schoun**, secrétaire général du syndicat CFDT des Finances de Lorraine. Questions-réponses avec l'assemblée.
- 12 h 30 Repas pris en commun.



A l'issue du repas, les membres de l'ULR proposent une balade sur les hauteurs. Prévoir des chaussures de marche.

Cet avis tient lieu de convocation.

Merci de retourner le coupon-réponse joint à ce journal pour le 2 juin au plus tard.

◆ Françoise Pigenel, Marie-Laure Barlier

ACTION

La CFDT Retraités mobilise

Les élections municipales terminées, le monde politique s'est interrogé sur le taux d'abstention record et le vote sanction de la politique menée par le Président de la République et son gouvernement. Tous donnaient le sentiment d'avoir entendu l'expression de leurs concitoyens et exprimaient le désir de faire mieux.

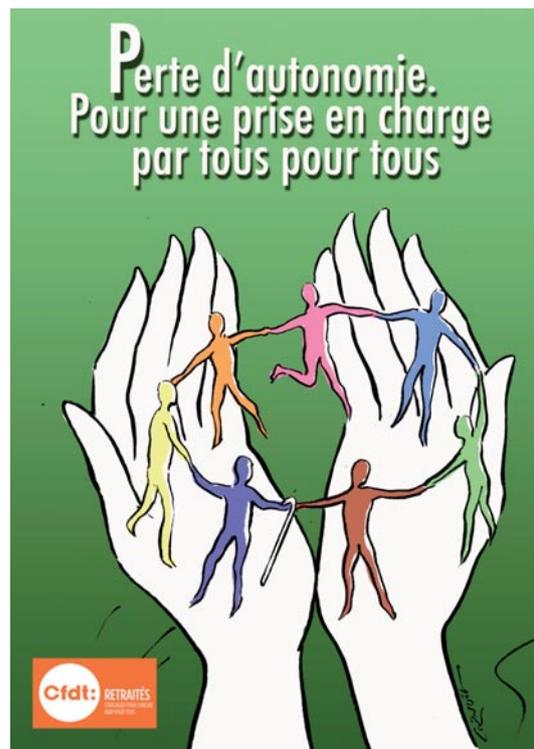
Qu'en est-il aujourd'hui pour les retraités ?

- Le plan de 50 milliards d'économie reste à l'ordre du jour. Conséquence : pas d'augmentation des retraites avant octobre 2015, sauf pour les minimas. Dans le même temps, les retraités sont privés d'augmentation de leurs retraites complémentaires pour l'année 2014.
- Le projet de loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement », proposé par le précédent gouvernement, semble avoir du plomb dans l'aile. Il devait faire l'objet d'une présentation en Conseil des Ministres début avril et être voté avant la fin de l'année 2014 pour une application en 2015 : il n'est toujours pas à l'ordre du jour au moment où nous rédigeons

cet article. Même s'il n'était pas tout à fait satisfaisant, il devait améliorer sensiblement la vie de près de 2 millions de personnes âgées et de leurs aidants.

A l'appel du Conseil national de la CFDT Retraités, les retraités vosgiens iront à la rencontre de la population avec distribution de tracts sur les marchés. Ils saisiront par courrier les six parlementaires vosgiens (quatre députés et deux sénateurs) et solliciteront un entretien avec chacun d'eux. Il s'agit de leur expliciter nos attentes concernant le projet de loi « adaptation de la société au vieillissement » : nous avons besoin de discussions et de décisions rapides !

◆ Alain Dollé



BON À SAVOIR

SORTIR PLUS : attention à la date limite !

Dans le précédent numéro du *Débridé*, nous vous avons présenté le chéquier SORTIR PLUS, destiné à faciliter les déplacements accompagnés pour les 80 ans et plus.

Attention toutefois : **les chèques ne sont plus valables après le 31 décembre.**

Un conseil donc : évitez de souscrire en fin d'année !

◆ Françoise Pigenel, Chantal Converset

AG conjointe de l'ULR Plaine des Vosges et de la SSR Agro-alimentaire



Une vingtaine de présents le 18 février à la Maison Familiale et Rurale de Bulgnéville pour cette assemblée qui réunit ensemble les adhérents de l'union locale et ceux de la section syndicale de retraités Agro-alimentaire.

Françoise Pigenel, secrétaire et présidente de séance, rappelle les principaux sujets de préoccupation des retraités : la prise en charge de la perte d'autonomie, les services à la personne et le pouvoir d'achat des retraités à revenu modeste.

Autre sujet, la fusion des deux sections professionnelles de l'agro : les insémina-

teurs rejoignent la section départementale, et ensemble, ils préparent, avec les actifs, les prochaines élections à la MSA de l'année prochaine.

Puis une responsable locale de l'association ADMR présente le panel des interventions de son association vers le public retraités et personnes âgées : aide au ménage, livraison des repas, transport accompagné ; c'est l'occasion d'échanges intéressants sur tous ces sujets.

L'assemblée se termine, bien sûr, par un repas convivial.

◆ Françoise Pigenel, Jacqueline Pérès

AG de l'ULR Haute-Moselotte

Excusés, mais 34 participants pour cette assemblée du 18 février, avec, pour la première fois, deux militants de Gérardmer (dont l'ULR est en sommeil).

Les rapports d'activité, d'orientation et financier, denses, sont écoutés, partagés, puis adoptés à l'unanimité.

Marie Cunat, qui quitte sa fonction de secrétaire, préside l'assemblée pour la dernière fois. Départ aujourd'hui aussi de François Mathieu. Michèle Morsink continue un peu, le temps de transmettre la trésorerie. Changement d'équipe important avec les arrivées au Bureau de Gilles Mougel, Jacques Petin, Jean-Claude Géhin, Claire Mengin (secrétaire) et Françoise Didier-Laurent (adjointe).

Yvan Chardin, secrétaire des retraités meusiens, nous fait part ensuite de l'intérêt pour les militants CFDT retraités d'être dans les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) pour y porter les attentes et besoins des retraités et personnes âgées : adaptation des transports, accessibilité, lutte contre l'isolement, aides diverses au maintien à domicile, etc. Beaucoup dans l'assemblée découvrent véritablement ce qu'est un CCAS et son intérêt. A l'issue des débats, des vocations semblent naître. A vérifier après les prochaines élections municipales.

Et, pour clore la journée, quoi de mieux qu'un excellent repas servi au restaurant d'application de la Maison Familiale Rurale de Basinroche.

◆ Jean-Claude Géhin



Claire Mengin, nouvelle secrétaire de l'ULR Haute-Moselotte.

Les cumulards, un problème pour les électeurs

C'est reparti. Le deuxième tour des municipales à peine fini, on passe à la mise en place des maires, adjoints, conseillers délégués. Tous avec des indemnités de fonction, souvent fixées au maximum autorisé par la loi. Proportionnelles bien sûr à la taille de la commune et supposées indemniser les responsables du temps consacré à leurs fonctions.

Comme c'est sûrement insuffisant, on reprend les mêmes, ou presque, et l'on recommence pour les communautés de communes ou d'agglomérations. Là, ce sont les postes de présidents et vice-présidents qu'on se distribue, avec bien sûr les indemnités qui accompagnent les fonctions.

Alors que les frais de fonctionnement des responsables sont, dans la majorité des cas, assumés par la collectivité.

Alors, indemnités destinées à pallier les pertes de salaire des élus aux responsabilités ? C'est leur but, mais nombreux sont les élus retraités, ou ne prenant pas sur leur temps d'activité pour assumer leurs fonctions.

Quant à certains de ces élus, ils cumulent les fonctions sus-citées avec des mandats départementaux, régionaux ou nationaux. Sans oublier les divers syndicats de communes.

Au moment où le pouvoir en place veut imposer des mesures d'économies qui touchent principalement les salariés et retraités (blocage des salaires dans la fonction publique, remise en cause des acquis dans les entreprises, gel des pensions de retraite).

Et quand tous annoncent en chœur la baisse des budgets alloués aux collectivités locales. Nos bons élus, défendant le cumul au nom de la complémentarité des fonctions, se permettent de cumuler les rentrées d'argent. Avec des revenus globaux bien supérieurs à ceux de la majorité d'entre nous, ils peuvent ensuite nous expliquer pourquoi les efforts sont nécessaires. A leur niveau de ressources, c'est tout à fait acceptable.

Mais sont-ils encore capables de mesurer la situation de la majorité des électeurs que nous sommes ?

Voilà peut-être un de nos gros problèmes.

◆ Jean-Claude Géhin